PROGRAMME VIBRATOIRE 3

LA METHODE EKA



« Sans le respect des Lois Universelles l'être humain ne pourra pas vivre dans la nouvelle terre ».



EKA®

Activer la vibration de l'âme en soi et autour de soi. Activer la loi de l'UN , la loi de l'UNION

Le parcours EKA est accessible à tous les êtres qui sont prêts à s'engager en conscience sur leur chemin de lumière.

Son objectif est d'aider chacun à retrouver son essence profonde, sa souveraineté, et à les ancrer dans la matière avec humilité et responsabilité.

Comment?

A travers un parcours vibratoire exigeant en 3 étapes qui permet d'activer et d'accueillir les vibrations d'amour et donc d'abondance en vous.

Chaque programme a son objectif propre:

<u>Programme 1</u>: Être son propre guide

La connexion à SOI

<u>Programme 2</u>: Conseiller spirituel

La connexion à l'AUTRE

Programme 3: la méthode EKA

La connexion à l'UNIVERS

INTRODUCTION

Cette méthode est venue à moi avec le but de vous aider à élever votre vibration, à évoluer, à faire les prises de conscience nécessaires et pertinentes à votre propre parcours d'âme, tout en respectant votre fréquence.

Ce merveilleux processus que propose la guidance, la conscience supérieure, consiste à intégrer en vous les **Lois Universelles**. Ces Lois sont fondamentales pour la nouvelle Terre, mais elles le sont également pour l'être humain qui habitera ce nouvel espace terrestre.

L'être humain évolué devra agir en respectant ad vitam aeternam les Lois Universelles, sinon il lui sera impossible de prendre le « vaisseau » qui le conduira jusqu'à la « terre promise » ; qui n'est autre que la merveilleuse planète dans laquelle nous vivons tous en version évoluée.

Cette méthode est entièrement vibratoire. Tout comme le sont aussi les deux programmes que j'ai canalisés :

- Être son propre guide
- Être conseiller spirituel

La conscience supérieure, ou les êtres des hautes sphères de conscience, ouvrent les portails de lumière et mettent à disposition tous les codes sacrés nécessaires et pertinents au moment présent afin de vous aider à avancer, à évoluer, à reprogrammer votre inconscient.

Chaque ouverture est un cadeau unique, sans précédent.

Chaque personne qui s'investie entièrement dans le ou les processus qu'ils proposent, active par défaut sa pleine abondance. Ici il est question de l'abondance Universelle, de celle que tous les êtres humains possèdent par droit divin et qu'ils ont oublié qu'ils ont en eux. Cette vibration s'activera au moment même où vous intégrerez cette méthode, ou un des programmes proposés par la guidance.

La nouvelle terre est vibration, ressenti, connexion, intuition, fréquence.

L'intelligence est mise au service de ces paramètres et non pas de l'égo, et du mental. Cette ère où toute action était liée, et imposée, par les conditionnements inconscients collectifs sujets à une société carante de lumière, est révolue, est déconstruite.

L'ancienne terre étant à présent détruite dans sa base, l'humanité se sentira :

- désorientée, avec une perte de ses points de repères,
- déconstruite,
- en colère, insolente, indolente,
- encore plus endormie et violente qu'avant.

C'est ce qui est. Tout ce que vous traversez actuellement fait partie du processus d'ascension.

La méthode a été envoyée afin d'aider les êtres humains à **activer ce qui est endormi en eux**, à réveiller et à montrer ce qui est actuellement caché, à manifester l'abondance que vous croyez perdue.

Elle vous aidera à vous reconstruire tout simplement à partir de la « **nouvelle vibration** » ancrée sur et dans la Terre, qui n'est autre que la **fréquence d'Amour**.

Vous devez apprendre à aimer si vous souhaitez voir un changement réel, concret, factuel, en vous et autour vous.

Agustina Lopez Neme

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

L'application de cette méthode est aussi simple que puissante.

Durée: 12 mois.

La conscience supérieure vous propose d'intégrer chaque **Loi Universelle**, par des activations qui se produiront mois par mois :

- ✓ Mois 1 → Loi 1
- **Mois 2** → Loi 2
- ✓ Et ainsi de suite jusqu'au 12ème mois.

Au fur et à mesure que vous lirez ce qui est proposé dans chacune des étapes, vous activerez et intégrerez la loi. Celle-ci prendra forme dans la matière, dans votre corps, ce qui vous permettra de l'honorer dans votre vie quotidienne. Cela deviendra une évidence pour vous.

Si vous êtes arrivé/e jusqu'ici ce n'est pas un hasard, vous êtes prêt /e à réveiller, activer, en vous ce qui a été endormi pendant toute une vie et peut être même des éons.

CADRE D'INTEGRATION DE LA METHODE

Vous aurez 3 accompagnements en direct via zoom :

1. Session d'ouverture du programme

Cette session a pour but de vous donner la bienvenue au processus, de vous accueillir, puis de vous introduire au portail de lumière qui est déjà là, ouvert pour vous.

- 2. Session de milieu de programme 6 mois après l'ouverture Cette session zoom est proposée avec le but de faire un état des lieux de votre évolution, de l'intégration des 6 premières lois.
- 3. Session de clôture du programme

Cette rencontre groupée sur zoom est la session de clôture de toute la méthode, de votre parcours. Les hautes sphères de conscience transmettront des messages spécifiques et généraux pour vous qui êtes présent, présentes, dans cette sale.

La conscience Universelle transmettra également des enseignements adaptés à chacune de vos fréquences vibratoires.

ACTIVATION DE LA METHODE PAR ORDRE FREQUENTIEL ET VIBRATOIRE



Comme cela a été mentionné plus haut, chaque loi activera en vous **un mois** de processus intensif avant de s'intégrer complètement dans chacune de vos cellules ; donc dans votre corps physique.

A chaque étape et mois après mois, la transformation physique, émotionnelle, et spirituelle, sera **radicale**.

Nous vous souhaitons une merveilleuse activation et intégration de la méthode



1. La Loi de l'Unité Divine



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les fréquences disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette première loi.

Cette loi stipule que tout est connecté dans l'univers. Chaque pensée, action, ou événement est relié et influence le tout. En prenant conscience de cette unité, nous réalisons l'importance de nos actions et de nos pensées, et leur impact sur le monde.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de l'Unité, la loi de l'Un en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je suis un avec l'univers tout entier et avec l'humanité. Gratitude infinie ».

2. La Loi de la Vibration



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette deuxième loi.

Tout dans l'univers est en mouvement, rien n'est statique. Chaque être, chaque pensée, chaque émotion vibre à une fréquence spécifique. En élevant notre vibration par des pensées positives et des actions bienveillantes, nous attirons des expériences et des personnes qui vibrent à une fréquence similaire.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la Vibration en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« J'ouvre les portes à la fréquence la plus élevée qui existe, l'Amour. J'active en moi, sur ce plan et sur toutes les dimensions de mon être les vibrations qui émergent de l'Amour Universel. Gratitude infinie ».

3. La Loi de l'Action



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette troisième loi.

Pour que nos rêves, nos désirs, se manifestent dans le monde physique, l'action est essentielle. Il ne suffit pas de souhaiter ; il faut entreprendre des actions concrètes alignées avec nos objectifs pour les réaliser.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de l'action en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je visualise en moi les actions bienveillantes, justes, pertinentes, alignées avec mon cœur et lumineuses qui me permettront de matérialiser, concrétiser, mes rêves, mes désirs. Gratitude infinie ».

4. La Loi de la Correspondance



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette quatrième loi.

Cette loi stipule que les lois qui régissent l'univers sont les mêmes à tous les niveaux, qu'ils soient physiques, mentaux, ou spirituels. Le célèbre adage « Comme en haut, ainsi en bas » illustre cette loi. En comprenant les principes de la correspondance, nous pouvons décoder les mystères du macrocosme et du microcosme.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la correspondance en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je relie tout en moi, le ciel et la terre. Mes racines sont connectées au noyau terrestre et me permettent d'avoir une connexion ancrée, solide et concrète avec l'univers. Gratitude infinie ».

5. La Loi de la Cause et de l'Effet



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette cinquième loi.

Aussi connue sous le nom de loi du karma, elle affirme que chaque action a une réaction égale et opposée. Rien n'arrive par hasard. En semant des actions positives, nous récoltons des résultats positifs.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la cause à effet en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je prends conscience dans chaque cellule de mon corps, que toute action provenant de mon être humain/e émet des vibrations qui impactent l'univers entier. Ainsi je purifie mes pensées et mes émotions, je rectifie mon verbe dans la bienveillance, j'aligne chacune de mes actions dans la droiture et l'entièreté. Gratitude infinie ».

6. La Loi de la Compensation



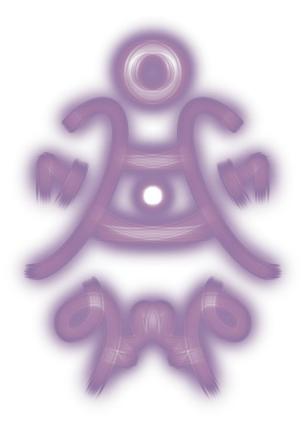
Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette sixième loi.

Cette loi est une extension de la loi de cause à effet. Elle stipule que vous recevez ce que vous donnez. Les bonnes actions, pensées et énergies que vous mettez dans l'univers vous reviennent, souvent sous des formes inattendues.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la compensation en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je prends conscience que tout ce que je donne me revient sous toutes les formes. Gratitude infinie ».

7. La Loi de l'Attraction



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette septième loi.

Probablement la plus connue, cette loi déclare que nous attirons ce que nous vibrons. En alignant nos pensées, nos émotions, et nos croyances avec ce que nous désirons, nous attirons ces choses dans notre réalité.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de l'attraction en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« J'aligne mon esprit, mon âme et mon corps de matière afin que ma trinité soit.

J'attire à moi toutes les situations qui répondront à la version la plus élevée qui soit de mon être. Gratitude infinie ».

8. La Loi de la Transmutation Perpétuelle de l'Énergie



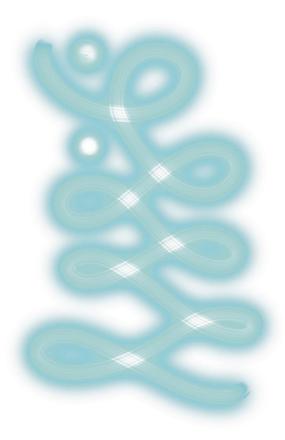
Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette huitième loi.

Cette loi stipule que l'énergie est en mouvement constant et qu'elle peut être transmutée. Les pensées négatives peuvent être transformées en positives par notre volonté et nos actions.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la transmutation perpétuelle d'énergie en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Je prends conscience que je suis souverain/e de toute mon énergie. Ainsi je décide de transmuter ici et maintenant toutes mes pensées négatives en positives afin que ma fréquence, qui est dans un mouvement constant, remonte sa vibration. Gratitude infinie ».

9. La Loi de la Relativité



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette neuvième loi.

Chaque situation que nous vivons est relative. Rien n'est bon ou mauvais en soi ; tout dépend de notre perspective. Cette loi nous enseigne à voir nos défis sous un angle différent, les transformant en opportunités d'apprentissage.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la relativité en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« Chaque situation que je vis est une porte vers une évolution sans précédents. J'accepte et j'accueille toutes les opportunités que la vie m'offre, car elles me permettent d'ouvrir les portes de lumière qui me donnent accès à l'ascension. Gratitude infinie ».

10. La Loi de la Polarité



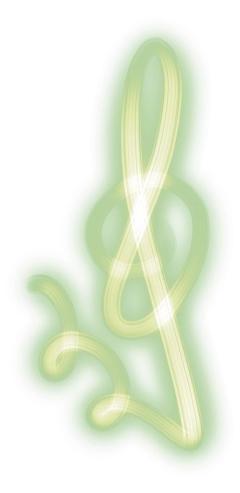
Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette dixième loi.

Tout dans l'univers a son contraire. Pour chaque bonheur, il y a un chagrin, pour chaque succès, un échec. En comprenant cette polarité, nous apprenons à équilibrer et à harmoniser les aspects opposés de notre vie.

Nous vous invitons à activer en vous la loi de la polarité en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« J'accepte la loi de la polarité en moi, car en intégrant les opposés je peux revenir à mon centre en toute tranquillité, en paix et en équilibre. Gratitude infinie ».

11. La Loi du Rythme



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette onzième loi.

Tout a un cycle, une saison, une marée. Cette loi nous rappelle que tout change constamment, que rien n'est permanent. Apprendre à danser avec le rythme de la vie nous aide à traverser les hauts et les bas avec grâce.

Nous vous invitons à activer en vous la loi du rythme en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« J'accepte et j'intègre consciemment que la seule constante invariable est le changement, et que ce changement est cyclique. Je laisse le mouvement de la vie prendre forme en moi, et je fais un avec cette danse qui s'active dans chacune des cellules de mon corps. Gratitude infinie ».

12. La Loi du Genre



Avant de lire le texte qui suit nous vous invitons à prendre plusieurs respirations, à vous apaiser et à laisser venir en vous les vibrations disponibles et nécessaires à l'activation et à l'intégration de cette douzième loi.

Cette loi est présente dans toute création. Elle se manifeste dans les principes masculins et féminins en toute chose. Cette énergie duale est essentielle à l'équilibre et à l'harmonie de la vie.

Nous vous invitons à activer en vous la loi du genre en répétant 12 fois la phrase qui suit :

« J'accepte en moi le masculin et le féminin sacrés. Ces deux énergies cohabitent ensemble en harmonie, en équilibre et en soutient. Mon féminin accueille dans la quiétude, tel un vase contenant; et mon masculin, dans le mouvement, passe à l'action. Je rends grâce pour cette merveilleuse danse qui est la mienne, qui est universelle et qui vit en moi. Gratitude infinie ».

PROTOCOLE

Le tarif que la guidance vous propose pour l'activation de la méthode est de **168 € par mois.**

Vous pouvez également régler la totalité du programme en une fois, soit 2 016 € pour les 12 mois.

Afin que l'argent revienne / rebascule du côté de la lumière, il est primordial que les êtres humains s'investissent à 100% dans leurs propres processus. Cela veut dire vous responsabiliser de votre personne non seulement spirituellement, mais aussi sur ce plan terrestre.

Assumer votre responsabilité spirituelle en tant qu'être humain implique accueillir la vie, l'incarnation terrestre, l'honorer, la respecter, rendre grâce du cadeau que la terre vous fait en vous permettant de vivre dans son foyer. C'est la base pour entamer le chemin qui vous mènera vers la porte du nouvel être humain évolué, qui sera désormais l'être cristal.

Cette méthode est unique et individuelle. Pour qu'elle soit activée vous devez faire le virement, et assister également aux 3 sessions zooms qui seront en direct.

Sous demande de la conscience Universelle, et afin d'éviter toute manipulation, Agustina est la seule autorisée à activer le processus proposé dans ce document.

Le copyright appartient exclusivement à la conscience Universelle, ainsi qu'à l'Alliance, tant de fois mal menée et disgraciée.

ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL: ATELIERS PRATICO-PRATIQUES

Pour celles et ceux qui le souhaitent, **des sessions Zoom supplémentaires** animées par Agustina, Véronique et Nathalie seront disponibles pendant toute la durée du processus.

Ces sessions prendront la forme d'ateliers.

Elles seront au nombre de 8

Elles auront lieu les mois 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11

Elles dureront 1 heure

Elles permettront la transmission d'exercices pratico-pratiques qui aideront les participants à intégrer la méthode et en même temps leur serviront dans leur vie de tous les jours et pourront être mis à disposition de leurs patients pour celles et ceux qui sont thérapeutes.

Le forfait pour l'ensemble de ces 8 ateliers est de 243 €.

CONCLUSION

Alors que les lois terrestres sont changeantes, limitées et soumises à interprétation, les lois universelles, elles, sont immuables, omniprésentes et incontournables. Les intégrer en soi, c'est comme apprendre à surfer sur une vague!

Et la méthode EKA est sans nul doute le programme vibratoire qui vous permettra de naviguer en parfaite harmonie avec l'océan de la vie. En intégrant ces lois, vous prendrez conscience de vos manifestations, et votre chemin deviendra plus fluide et plus rapide.

Ici, vous l'aurez compris, il ne s'agit pas seulement de comprendre ces lois, mais de les incarner pleinement. L'objectif est de vous reconnecter à l'univers, ne faire plus qu'un avec lui, devenir souverain et ainsi accueillir les évènements de la vie avec fluidité, paix intérieure et acceptation.

Les lois universelles sont là pour responsabiliser chacun de nous, nous invitant à sortir définitivement du schéma limitant victime-bourreausauveur, entretenu par les lois terrestres. Elles nous rappellent que nous sommes souverains, créateurs de notre réalité, et que chaque pensée, chaque parole, chaque action influence notre monde et notre vie.

À vous maintenant de rayonner votre puissance, d'assumer votre responsabilité et d'avancer avec confiance. L'univers vous attend!

Nathalie Decoudu





FORMULAIRE D'INSCRIPTION « METHODE EKA »

!!! Si vous souhaitez faire ce programme avec <u>Nathalie Decoudu</u> et Agustina Lopez Neme, merci de bien vouloir retourner cette feuille renseignée et signée à <u>nathdecoudu@gmail.com</u>

Je soussigné(e)

Nom Prénom Adresse Email Téléphone						
Désire m'ins ci-dessous :	crire pour le p	rogramme vibratoire « La méthode EKA » et choisit le mode de règlement				
MENS	MENSUALISATION – 168 € par mois pendant 12 mois					
REGLE	REGLEMENT EN UNE FOIS – 2 016 €					
e règle ce j	our la somme	e de Euros				
Mode de règl	ement					
• <u>50 %</u>	de la somme t	otale à Nathalie DECOUDU par virement bancaire sur le compte suivant :				
Code Code	B.I.C : I.B.A.N :	CCBPFRPPGRE FR76 1680 7003 0536 9792 6319 360				
• <u>50 %</u>	de la somme t	otale à Agustina LOPEZ NEME par virement bancaire sur le compte suivant :				
Code Code	B.I.C : I.B.A.N :	BOUS FRPP XXX FR76 4061 8802 8000 0407 7381 566				
'ai pris conn	aissance des in	nformations suivantes :				
1-En raison du respect des lois du RGDP, aucune de mes données personnelles ne pourra être transmise à des tiers quelques soient-ils sans mon accord exprès.						
prése	2- Je dispose d'un délai de rétractation de dix jours (10) à compter de la date de la signature du présent formulaire d'inscription faisant office de contrat. Au-delà de cette période, sauf cas de force majeure, la formation ne pourra pas être remboursée.					
		lispositions pour réserver dans mon agenda les heures de sessions Zoom, ura été transmis.				
Fait à		le				
	·	formule « Lu et approuvé, bon pour accord »)				



FORMULAIRE D'INSCRIPTION « ATELIERS »

!!! Si vous avez choisi de faire la méthode EKA avec <u>Nathalie Decoudu</u> et Agustina Lopez Neme, merci de bien vouloir retourner cette feuille renseignée et signée à <u>nathdecoudu@gmail.com</u>

Je soussigné((e)			
Nom Prénom Adresse Email Téléphone				
Désire m'inso	crire aux 8 a	ateliers Zoom pratico-pratiques de la méthode EKA :		
Forfait	de 243 € p	our les 8 ateliers		
Je règle ce jo	our la somr	ne de Euros		
Mode de règl	ement			
• 121,50	0 € à Nathalio	e <u>DECOUDU</u> par virement bancaire sur le compte suivant :		
Code B Code I.		CCBPFRPPGRE FR76 1680 7003 0536 9792 6319 360		
• <u>121,50</u>	0 € à Agustin	a LOPEZ NEME par virement bancaire sur le compte suivant :		
Code B Code I.		BOUS FRPP XXX FR76 4061 8802 8000 0407 7381 566		
J'ai pris conn	aissance des	s informations suivantes :		
		spect des lois du RGDP, aucune de mes données personnelles ne pourra être iers quelques soient-ils sans mon accord exprès.		
prése	nt formulair	délai de rétractation de dix jours (10) à compter de la date de la signature du re d'inscription faisant office de contrat. Au-delà de cette période, sauf cas de formation ne pourra pas être remboursée.		
_		s dispositions pour réserver dans mon agenda les heures de sessions Zoom, n'aura été transmis.		
Fait à		, le		
Signature (pr	récédée de l	a formule « Lu et approuvé, bon pour accord »)		



FORMULAIRE D'INSCRIPTION « METHODE EKA »

!!! Si vous souhaitez faire ce programme avec <u>Véronique Lours</u> et Agustina Lopez Neme, merci de bien vouloir retourner cette feuille renseignée et signée à <u>conseiller.spirituel-france@proton.me</u>

le sou	ssigné((e)				
Nom Préno Adres Email Télépl	se					
Désire ci-des		crire pour le p	programme vibratoire « La méthode EKA » et choisit le mode de règlement			
	MENSU	SUALISATION – 168 € par mois pendant 12 mois				
	REGLE	EGLEMENT EN UNE FOIS – 2 016 €				
Je règ	le ce jo	our la somm	e de Euros			
Mode	de règle	ement				
•	sur le Code l Code l	compte suiva B.I.C : I.B.A.N :	SOGEFRPP FR76 3000 3034 3200 1200 7692 929			
•			totale à Agustina LOPEZ NEME par virement bancaire sur le compte suivant :			
	Code l	B.I.C : I.B.A.N :	BOUS FRPP XXX FR76 4061 8802 8000 0407 7381 566			
l'ai pr	is conn	aissance des i	nformations suivantes :			
		-	pect des lois du RGDP, aucune de mes données personnelles ne pourra être rs quelques soient-ils sans mon accord exprès.			
	2- Je dispose d'un délai de rétractation de dix jours (10) à compter de la date de la signature du présent formulaire d'inscription faisant office de contrat. Au-delà de cette période, sauf cas de force majeure, la formation ne pourra pas être remboursée.					
			dispositions pour réserver dans mon agenda les heures de sessions Zoom, aura été transmis.			
Fait à		,	le			
Signat	ure (pr	écédée de la	formule « Lu et approuvé, bon pour accord »)			



FORMULAIRE D'INSCRIPTION « ATELIERS »

!!! Si vous avez choisi de faire la Méthode EKA avec <u>Véronique Lours</u> et Agustina Lopez Neme, merci de bien vouloir retourner cette feuille renseignée et signée à <u>conseiller.spirituel-france@proton.me</u>

Je soussigne	é(e)					
Nom Prénom Adresse Email Téléphone						
Désire m'in	scrire aux 8 at	eliers Zoom pratico-pratiques de la méthode EKA :				
Forfa	it de 243 € po	ur les 8 ateliers				
Je règle ce	jour la somm	e de Euros				
Mode de règ	glement					
• <u>121,</u>	50 € à V.LOURS	<u>Médecines Traditionnelles Chinoises</u> par virement bancaire sur le compte suivant :				
	e B.I.C : e I.B.A.N :	SOGEFRPP FR76 3000 3034 3200 1200 7692 929				
• <u>121,</u> !	50 € à Agustina	<u>LOPEZ NEME</u> par virement bancaire sur le compte suivant :				
	B.I.C: I.B.A.N:	BOUS FRPP XXX FR76 4061 8802 8000 0407 7381 566				
J'ai pris con	naissance des i	informations suivantes :				
	•	pect des lois du RGDP, aucune de mes données personnelles ne pourra être ers quelques soient-ils sans mon accord exprès.				
prés	ent formulaire	délai de rétractation de dix jours (10) à compter de la date de la signature du d'inscription faisant office de contrat. Au-delà de cette période, sauf cas de prination ne pourra pas être remboursée.				
-	-	dispositions pour réserver dans mon agenda les heures de sessions Zoom, aura été transmis.				
Fait à		, le				
Signature (précédée de la	formule « Lu et approuvé, bon pour accord »)				